

Aix-en-Provence, le 9 mars 2026

Au CIQ Cézanne – Vallée de la Torse

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions en premier lieu de votre interpellation à l'occasion de ces élections municipales.

Nous souhaitons, à travers la réponse que nous y apportons à la fois vous indiquer les mesures de notre programme qui seraient susceptibles de répondre aux problématiques que vous posez pour le quartier de Cézanne – Vallée de La Torse, mais également vous exposer le cadre général de notre réflexion, qui a mené à l'élaboration du projet que nous soumettons aux suffrages des électrices et électeurs les 15 et 22 mars prochain.

Ce projet repose sur une première conviction : nous devons avoir l'ambition d'engager une réflexion sur une stratégie globale d'urbanisme pour cette ville.

Le développement d'Aix-en-Provence s'est trop longtemps fait sans vision ni réflexion sur ce que doit être une ville, avec la préoccupation majeure qui doit guider la réflexion des élu.es : que tous ses habitantes et habitants y vivent bien, quels que soient leurs quartiers de résidence ou leur lieu de travail.

Le logement, préoccupation majeure des aixoises et des aixois, est de plus en plus cher, les conduisant à s'éloigner de la ville.

Mais vivre dans une ville ce n'est pas seulement y dormir. Souvent on y travaille, on doit y élever ses enfants, on y étudie, on doit trouver les moyens de s'alimenter, de se soigner, s'y déplacer facilement, mais aussi de pouvoir réaliser ses projets, s'émanciper et développer des liens avec les autres.

Et il y a la réalité à laquelle nous sommes confrontés : des projets immobiliers non maîtrisés, l'étalement urbain, la disparition des services publics et commerces de proximité, les faiblesses dans le déploiement des transports publics et des mobilités douces, qui conduisent aujourd'hui à un développement exponentiel et anarchique de la circulation et du stationnement automobile.

La deuxième conviction est que cette transformation doit se faire avec les habitantes et les habitants, par le dialogue, mais surtout par l'implication de toutes et tous. **La ville doit être avant tout considérée comme un bien commun, un espace à partager**, où chacune et chacun doit pouvoir participer aux décisions qui auront des conséquences sur sa vie quotidienne et qui engageront les générations futures.

Nous voulons une ville redessinée, dans le détail, pour et avec ses habitantes et habitants. Cela passe par la mise en place d'outils qui favorisent et permettent cette implication citoyenne.

La troisième conviction, compte tenu des conséquences du dérèglement climatique auxquelles sont confrontés nos concitoyennes et concitoyens, **et que nous devons maintenant planifier l'adaptation de la ville au climat méditerranéen et à ses risques.**

Sur la base des échanges que nous avons eu avec les habitantes et les habitants, que nous avons rencontrés depuis des mois, mais aussi avec les associations et collectifs, nous sommes convaincus que la profonde transformation qui doit être enfin engagée doit l'être **en premier lieu sur la base d'un travail de requalification de tous quartiers en agissant avant tout pour la mixité.**

Il faut mélanger pour faire une ville durable : social, âges et fonctions, et mettre fin aux ghettos fonctionnels.

Cette requalification doit avoir deux objectifs principaux :

- Renforcer ou créer dans tous les quartiers de vraies centralités.
Avoir des services et équipements publics, et des commerces de proximité à moins d'un quart d'heure est bien le modèle à atteindre, afin de limiter les déplacements inutiles.
- Densifier l'habitat existant et donc donner un coup d'arrêt à l'étalement urbain en cours, avec un engagement ferme de sanctuarisation des espaces naturels et agricoles, là encore pour agir concrètement sur les problématiques de mobilités contraintes.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous lancerons donc une conférence permanente sur un nouveau projet de ville, réunissant habitants, associations collectifs, comités de quartiers, CIQ, architectes et urbanistes, avec pour objectif de dessiner le futur de la ville.

1- Sur la concertation entre la municipalité et le CIQ

Quelles sont les dispositions que vous vous engagez à mettre en œuvre en matière de concertation avec notre CIQ ?

L'implication des habitant.es, des associations, collectifs, Comités d'Intérêt de Quartier, est un axe majeur de notre projet. Nous entendons les associer étroitement à l'élaboration des politiques publiques. Nous comptons par ailleurs **faire des Conseils de quartier, dont vous êtes partie prenante, des acteurs de la vie et des politiques locales**, en les dotant de budgets participatifs (fonctionnement et investissement), avec engagement de la municipalité d'inscrire leurs projets à l'ordre du jour du conseil municipal.

Nous donnerons également **de la stabilité aux associations au travers de conventions et subventions de fonctionnement pluriannuelles** pour leur permettre de se projeter. Afin d'établir un rapport de confiance et de prévenir tout clientélisme dans l'attribution des subventions, les financements seront accordés selon des critères transparents, discutés et votés par le Conseil municipal.

Cette **nouvelle collaboration, axée sur la concertation et des rencontres régulières avec les différents acteurs**, reposera également sur la transparence des décisions publiques, avec des mesures spécifiques :

- Rendre publiques toutes les études commandées par la mairie, y compris en amont des conseils municipaux lorsqu'elles éclairent le débat. La ville s'engagera par ailleurs à appliquer systématiquement les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour garantir le droit à l'information.
- Mettre en place une politique d'Open Data pour garantir l'accès aux données publiques en simplifiant leur lecture.

2- Sur les aménagements de la voirie du quartier

Merci de détailler votre position sur les divers points évoqués

Sur un plan général, nous considérons qu'il est indispensable d'**organiser autrement l'espace public et notamment la voirie**, en tenant compte des réalités territoriales et des modifications profondes des modes de vie de la population.

Cette transformation devant se faire avec les habitantes et les habitants, elle **s'inscrira dans le cadre de la Conférence permanente sur un nouveau projet de ville**, dont vous serez partie prenante.

Engager l'élaboration d'un plan de circulation et de mobilité, dans les six mois suivant l'élection, sera donc une de nos priorités, avec la nécessité **de se confronter réellement au problème de la circulation et du stationnement automobile**, qui constituent la première nuisance, en termes de santé publique, de sécurité et de temps gaspillé inutilement, au détriment d'autres activités sociales.

Afin de vous préciser les orientations de notre programme sur les questions des mobilités, nous défendrons, entre autres mesures :

- La gratuité des transports public, (en premier lieu pour les moins de 26 ans), parce qu'elle constitue une idée très puissante, qui contribue à faciliter les mobilités.
- L'adaptation des transports au rythme de vie des aixois.es, par l'augmentation de l'offre en élargissant les horaires et les fréquences et le développement du réseau pour mieux relier les quartiers entre eux.
- L'accessibilité universelle des transports publics par un programme accéléré de mise aux normes PMR et de sécurisation des arrêts de bus encore inaccessibles. Dans l'attente, renforcer fortement le transport à la demande pour répondre rapidement à toutes les sollicitations.
- L'organisation du stationnement en silo et le développement des parcs Relais, pour offrir aux habitants des solutions viables, qui ne soient pas vécues comme des contraintes et diminuer l'emprise de la voiture sur la voirie.
- La réduction générale de la vitesse en ville, avec le passage de la deuxième couronne en zone 30 et une attention particulière portée aux zones de rencontres.
- La sécurisation des abords des écoles avec davantage de *Rues aux écoles*.
- Le lancement de grands projets structurants comme le Tram-Train ou la mise en place d'une véritable Liaison RER entre Aix et Marseille.

Sur les différents points évoqués :

- **La mise effective en “zone 30” des voies évoquées** s’inscrira dans notre objectif plus large concernant la deuxième couronne. La généralisation de cette mesure sur de plus large secteurs de la ville induira des comportements plus apaisés grâce à une meilleure visibilité des règles et sera appuyée par la mise en place d’une véritable police de proximité avec des référents dans chaque quartier, privilégiant la présence humaine et la médiation. Une attention particulière sera apportée aux zones de rencontre.
- Nous partageons votre souci d’une mise aux normes des trottoirs rue du RICM et avenue des Ecoles militaires aux fins de sécurité des piétons, des enfants et des PMR. Nous n’avons toutefois pas eu le temps d’une étude détaillée des modalités foncières et techniques que vous proposez, en particulier la création de nouveaux emplacements réservés sur l’avenue des Ecoles militaires. Elus au conseil municipal, nous nous engageons à un dialogue à ce sujet.
- **L’extension du réseau actuel des itinéraires cyclables du quartier** est en adéquation avec notre volonté de faire du vélo un mode de déplacement sûr et pratique au quotidien grâce à un réseau cyclable continu et sécurisé.
- **Votre projet d’envisager une liaison piétonne le long du Baret**, s’inscrira également dans un plan visant à redonner la priorité aux piétons et aux personnes à mobilité réduite en multipliant les liaisons qui leur seront consacrées aussi bien sur de courtes distances de proximité que sur de grandes liaisons piétonnes continues entre quartiers, écoles, services publics et pôles d’échange, avec des trottoirs larges, accessibles et dégagés.
- **Concernant vos craintes sur la création de nouvelles voies** visant à favoriser la circulation de transit, nous considérons que les problèmes réels de flux Sud-Nord à l’Est de la ville ne doivent pas être réglés par la mise en œuvre de solutions qui viennent emboliser votre quartier. Cette question sera donc traitée dans le cadre de la Conférence permanente, dont vous serez partie prenante.
- **Le développement de nouvelles lignes de transport en commun** fait effectivement partie de notre stratégie visant à faciliter les mobilités.

3- Sur la promenade du Roc Fleuri

Quelles sont les actions que vous engagez à mener pendant la mandature en ce qui concerne l’aménagement de la promenade, la création de la passerelle de franchissement du ruisseau du Baret et l’acquisition de la bastide du Grand Baret ?

Il existe déjà dans votre quartier un bon réseau de cheminements (promenade de la Torse, coulée verte, plus au sud le chemin des gardes...). L’aménagement du chemin du Roc Fleuri selon les dispositions que vous préconisez (passerelle piétons-cyclistes permettant de traverser le Baret, nouvelle ouverture pédestre, plantations d’arbres, installation de bancs) viendra compléter les possibilités de parcourir ces très beaux espaces naturels. Cela fait partie de nos objectifs en termes de préservation de la biodiversité et de sanctuarisation des terres naturelles et agricoles, ainsi que de leur mise en valeur, ici au profit de la détente, des loisirs et de l’observation de la nature.

4- Sur l’Espace de convivialité de la Plaine Nature

Vous engagez-vous à ce que la conception du bâtiment d’accueil de la Plaine Nature restant à construire comporte des espaces de rencontre et de convivialité à utiliser par les usagers des installations sportives et les résidents du quartier et que le programme des locaux fasse l’objet d’une concertation avec notre CIQ ?

Votre proposition rencontre notre objectif que les habitants de chaque quartier puissent disposer de lieux de rencontre et de salles de réunion. Nous vous confirmons donc que la présence d’espaces de rencontre et de convivialité doit bien être mis au programme de la construction du bâtiment d’accueil prévu.

Comme pour toutes les démarches d’aménagement de l’espace public, en accord avec notre stratégie d’implication et de consultation des habitant.es et associations, votre CIQ y sera naturellement associé.

5- Sur la mise en place du parc pour enfants dans le cadre du legs Constant

Vous engagez vous à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce parc dans le budget primitif 2026 ?

Sous réserve des résultats de l’audit des finances de la ville, rendue nécessaire par l’opacité actuelle entretenue par l’actuelle majorité, la finalisation de ce projet de parc pour enfants qui s’inscrit plus

généralement dans notre politique de l'enfance et la petite enfance, pourrait effectivement donner lieu à l'inscription au budget primitif 2026 de ces crédits.

6- Sur la gestion de la fête foraine

Vous engagez-vous à arrêter et mettre en œuvre un programme détaillé de mesures pour pallier les problèmes notamment de stationnement dont souffre notre quartier à l'occasion de la fête foraine dans sa localisation actuelle ?

Par ailleurs, envisagez-vous d'examiner dans le futur la faisabilité de la création d'un « champ de foire » qui, parmi d'autres manifestations, accueillerait la fête foraine ».

Vous avez déjà contribué à ce que les nuisances occasionnées aux résidents du quartier, en particulier les nuisances phoniques, soient réduites.

Mais les problématiques que vous évoquez (parkings saturés, stationnement sauvage, accroissement de la circulation), doivent en effet faire l'objet d'un plan détaillé, en concertation avec l'ensemble des acteurs du quartier et les forains.

En attendant ce plan détaillé, la mise en œuvre rapide de navettes gratuites, desservant la foire depuis les parkings environnants, nous semble être la solution de court terme la plus efficiente.

Nous vous confirmons par ailleurs nous engager à examiner la faisabilité de la création d'un « champ de foire » qui, entre autres événements, pourrait à terme accueillir la fête foraine.

7- Sur le parc naturel urbain (PNU)

Vous engagez vous à suivre les propositions faites par les CIQ concernés et à étendre géographiquement le PNU ?

Le développement du Parc Naturel Urbain et son extension font bien partie de nos objectifs (préservation et des espaces naturels, valorisation par des zones de calme, de détente et de loisirs).

Nous nous appuierons bien évidemment sur l'expertise développée par les CIQ des quartiers Est.

8- Sur le un quartier vert

Quelles sont les dispositions sur lesquelles vous vous engagez pour préserver et renforcer le caractère « vert » de notre quartier ?

Notre engagement à construire une ville adaptée au climat méditerranéen et à ses risques passe par le **déploiement d'une stratégie ambitieuse de végétalisation**, avec des diagnostics par quartiers, objectifs chiffrés (arbres plantés, surfaces végétalisées), création de micro-forêts urbaines, suivi public des avancées, en mobilisant l'ensemble des financements disponibles (fonds vert, FEDER, etc.).

Nous nous engageons également à sanctuariser les terres agricoles et naturelles.

Vos propositions en termes de préservation de la biodiversité et d'arborisation des parcelles dont la ville est propriétaire s'y inscrivent pleinement.

Concernant les nouvelles constructions, y compris dans le cadre des opérations de requalification et de densification de l'habitat existant, qui doivent contribuer à lutter contre l'étalement urbain, nous vous confirmons que nous mettrons en œuvre des clauses environnementales visant à préserver la biodiversité.

9- Sur le Plan de prévention des risques d'incendies de forêt

Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation préoccupante ?

Comme nous nous y sommes engagés auprès des CIQ qui nous ont interpellés sur ce sujet particulier, nous mettrons en œuvre un plan pluriannuel avec les objectifs suivants :

- rendre admissibles les PEI publics et privés considérés à ce jour non opérationnels mais surtout préciser les PEI à créer en associant les partenaires concernés en particulier le SDIS et le Canal de Provence mais aussi les Comités d'intérêt de quartier (CIQ).
- rendre accessibles aux véhicules de secours incendie les voies communales en identifiant les emplacements et les aménagements des voies pouvant être réalisés afin de satisfaire aux critères de manœuvrabilité des secours terrestres (croisements et retournements).

Au-delà de la nécessité d'établir un calendrier de mise en œuvre, nous nous sommes également engagés à mettre en place des réunions régulières, regroupant les différents acteurs impliqués, destinées à suivre l'avancement de ce plan et prendre les mesures nécessaires en cas de retards constatés.

Concernant le problème particulier de l'Obligation Légale de Débroussaillage, nous proposons la **création d'un Service municipal de débroussaillage**.

Sans se substituer à l'OLD qui restera à la charge des propriétaires privés, **ce service aura pour mission de négocier avec les entreprises spécialisées le coût des prestations** (en jouant sur les volumes), et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Il permettra également de **mieux évaluer les situations à risque et de les anticiper**, par un travail de concertation et de dialogue permanent avec les habitant.es, les Conseils de quartier, les CIQ et les associations.

L'ensemble de ces actions seront du ressort de la nouvelle Délégation à la planification écologique, qui coordonnera les services municipaux en lien avec la direction générale des services, évaluera les politiques publiques et garantira la transparence et le contrôle citoyen.

Une de ses premières missions sera de construire un diagnostic partagé des urgences locales (chaleur excessive, risques de feux de forêt ou d'inondations), en s'appuyant sur les Conseils de quartier, les CIQ et les associations.

Elle aura également la charge de construire réseau municipal d'entraide, qui formera massivement les habitant.es aux premiers secours, en lien avec les associations, pour assister les personnes fragiles, relayer les alertes et appliquer les consignes d'urgence.

Sur les autres points de notre programme pouvant concerner directement vos quartiers

- **Nous planterons une police municipale de proximité dans tous les quartiers** de la ville, **avec des référents identifiés** pour permettre de mieux connaître le terrain, renforcer les missions de proximité (lutte contre les incivilités type stationnement gênant ou nuisance nocturne, médiation de voisinage, accompagnement des personnes fragiles).
- **Nous préparerons le retour en régie publique des crèches municipales**, pour mettre fin à une situation de recherche de rentabilité des acteurs privés qui ne satisfait ni les parents, ni les personnels, et garantir un accueil et lien humain, fondamental au développement des enfants.
- **Nous organiserons le temps périscolaire avec un accueil jusqu'à 18H30**, et assurerons à chaque enfant un accompagnement scolaire de qualité en **élargissant le dispositif d'études** dirigées et de soutien scolaire à toutes les écoles publiques.
- **Nous protégerons les commerces de proximité** accessibles et utiles aux habitant.es, en renforçant la mise en œuvre du droit de préemption sur les commerces et l'artisanat. La Ville pourra acquérir des murs, rénover des locaux et les relouer à des loyers abordables, en priorité dans les quartiers sous-dotés, pour soutenir le commerce local et recréer des centralités vivantes.
- **Nous protégerons les habitant.es face aux pollutions** en créant un observatoire Santé-Environnement
- **Nous instaurerons le droit de pétition** : si elle réunit au moins 5 % des habitant.es, de plus de 16 ans, elle est défendue en conseil municipal par le ou la citoyen·ne porteur·se de la pétition et donne lieu à un examen du conseil et le **Référendum d'initiative Citoyenne**.

Espérant avoir répondu à vos attentes, nous restons à votre disposition pour des échanges complémentaires ou demandes de précisions.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sincères salutations.

Pour la liste Aix en commun
Julie BORONAD

